



XVIIème CONGRES - TOULOUSE - 2009

Discours de Pierre Lafont - Président National

MADAME LA DIRECTRICE DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU,
MONSIEUR LE REPRESENTANT DE MONSIEUR LE MAIRE DE TOULOUSE,
MONSIEUR LE BATONNIER DES AVOCATS DU BARREAU DE TOULOUSE,
MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX,
MESDAMES ET MESSIEURS LES BATONNIERS,
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES BATONNIERS, MESDAMES ET
MESSIEURS LES PRESIDENTS DES SYNDICATS ET CEUX DES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES, VENUS DE FRANCE ET VENUS DE L'ETRANGER, MONSIEUR LE
PRESIDENT DE LA FEDERATION DES BARREAUX D'EUROPE,
MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ACE, ASSOCIATION ALGERIENNE DES AVOCATS
CONSEILS D'ENTREPRISES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES HAUTS MAGISTRATS,
MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS D'ENTREPRISES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES HAUTES PERSONNALITES,
MES CHERS CONFRERES,
MES CHERS AMIS,

MERCI A TOUS D'ETRE REUNIS A TOULOUSE. MERCI, MADAME LA DIRECTRICE DES AFFAIRES
CIVILES ET DU SCEAU D'AVOIR PRIS SOIN D'ASSISTER A NOTRE CONGRES, ET JE PEUX VOUS LE
DIRE MAINTENANT : MERCI DE VOTRE FIDELITE A NOTRE CONGRES, VOUS SAVEZ COMBIEN
ELLE NOUS EST PRECIEUSE.

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX D'ETRE AVEC NOUS.
NOUS VOUS SOMMES RENCONNAISSANT DE L'ATTENTION QUE VOUS PORTEZ A NOS TRAVAUX,
ET SI NOUS AVONS SOLICITE LES SUFFRAGES DE NOS CONFRERES POUR DESIGNER DES ELUS
ACE AU CONSEIL, C'EST POUR Y TRAVAILLER ET JOUER A PLEIN LE JEU DE CETTE
INSTITUTION QUE VOUS PRESIDEZ AVEC TALENT ET EFFICACITE.

VOUS LA PRESIDEZ AVEC, A VOS COTES, LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES BATONNIERS,
ET LE BATONNIER DE PARIS, TOUS DEUX VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL NATIONAL DES
BARREAUX. MONSIEUR LE PRESIDENT EYDOUX EST REPRESENTE, ET MONSIEUR LE
BATONNIER DESIGNE JEAN CASTELAIN EST AUSSI DES NOTRES AUJOURD'HUI, L'ACE Y EST
PARTICULIEREMENT SENSIBLE.

MERCI A NOS AMIS TOULOUSAINS DE NOUS ACCUEILLIR DANS LA VILLE ROSE. C'EST UNE VILLE ELUE DANS NOS CŒURS – DANS LE MIEN EN PARTICULIER – ET VOUS AVEZ ORGANISE CE CONGRES AVEC LE PANACHE QUI S'ENRACINE ICI, QUI EST UNE PRODUCTION TYPIQUEMENT LOCALE (HAUTE EN COULEURS, COMME CELLES QU'AVAIENT DONNEES LA TERRE DE GARONNE, PASTEL ET GARANCE TINCTORIALE) UNE SORTE DE MYSTERIEUX ALLIAGE DE FIERTE ET D'INTELLIGENCE. PEUT-ETRE, EN 48 HEURES, NOUS DONNEREZ-VOUS LA RECETTE...

MERCI CHER JEAN MICHEL DARROIS, CHER CONFRERE ET CHER AMI, D'ETRE A CETTE TRIBUNE, VOUS Y ETES CHEZ VOUS, ET BIEN SUR CELA NOUS HONORE. VOUS AVEZ CONDUIT UNE MISSION QUI LAISSERA UNE TRACE, CE QUI, CHACUN LE SAIT, EST MIEUX QU'UNE PREUVE. LA TRACE DE QUOI ? SI NOUS SAVONS LIRE, ET SURTOUT AGIR, LA TRACE D'UNE INFLEXION HISTORIQUE DE NOTRE PROFESSION. LES MATHEMATICIENS SAVENT QUE LE POINT D'INFLEXION N'A RIEN D'UNE RUPTURE, ET POURTANT, IL MARQUE – A BIEN AUSCULTER LA COURBE - LE PASSAGE ENTRE DEUX ALLURES, ENTRE DEUX MOMENTS.

LA CHANCE D'UN PRESIDENT DE SYNDICAT, C'EST DE NE PAS S'EXPRIMER AU NOM DE TOUS LES AVOCATS. L'ACE S'EXPRIME AU NOM DE SES ADHERENTS, ILS SONT NOMBREUX, EXERCENT DANS LE MONDE DES AFFAIRES, TRAVAILLENT AVEC L'ENTREPRISE, MELENT L'ACTIVITE REDACTIONNELLE A L'ACTIVITE JUDICIAIRE, LE CONSEIL A LA DEFENSE.

S'EXPRIMER AU NOM DE SES ADHERENTS, VOILA A QUOI SERT UN SYNDICAT D'AVOCAT. ET CEUX DE L'ACE ONT LE SENTIMENT QU'IL EST UTILE QUE LE BARREAU D'AFFAIRE – POUR LE DENOMMER SIMPLEMENT – PUISSE S'EXPRIMER PAR UNE ORGANISATION QUI LUI SOIT PROPRE. LE BARREAU D'AFFAIRE, CE SONT DES CABINETS DE TOUTES TAILLES. FELICITONS-NOUS QU'EXISTE UNE DIFFERENCE ENTRE LA RUE ALSACE LORRAINE A TOULOUSE ET L'AVENUE VICTOR HUGO A PARIS, PEUT-ETRE MEME ENTRE PARIS ET NANTERRE. ALORS POURQUOI CES CONFRERES EPROUVENT-ILS LE BESOIN DE SE REUNIR AUTOUR DE L'ACE ? TOUT SIMPLEMENT PARCE QU'ILS ONT BESOIN D'ENTENDRE PARLER DE LEUR METIER. PARLER AU SENS NOBLE : ETUDIER, DEBATTRE, PROPOSER, FORMER, CONVAINCRE. FAIRE VALOIR QUE LE DROIT EST VECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DANS NOS FRONTIERES ET A L'INTERNATIONAL. TOUT N'EST PAS FONGIBLE DANS LA PROFESSION D'AVOCAT, ET LE METIER DES UNS DOIT ETRE AUDIBLE PAR RAPPORT AU METIER DES AUTRES.

IL EST DES THEMES SUR LESQUELS L'ACE N'HESITE PAS A PRENDRE, SEULE, L'INITIATIVE. SEULE LORSQU'ELLE EXPLIQUE QUE LES STRUCTURES D'EXERCICES DEVRAIENT ETRE DES STRUCTURES DE DROIT COMMUN ENCADREE PAR UN CORPUS DEONTOLOGIQUE IDENTIQUE POUR TOUTES LES FORMES JURIDIQUES. SEULE LORSQU'ELLE ALERTE SUR L'ABSURDITE A SOUMETTRE DES DIVIDENDES A COTISATIONS SOCIALES. SEULE LORSQU'ELLE ALERTE SUR L'INEQUITE QUI PENALISERA LES PLUS PETITS DE NOS CABINETS A TRAVERS LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE. BIEN SUR, ELLE PEUT CONVAINCRE, ET ENTRAÎNER, COMME ELLE L'A FAIT PAR EXEMPLE SUR LA QUESTION DES COTISATIONS SOCIALES SUR DIVIDENDES, PUISQUE LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX, COMME L'ACE, A FORME UN RECOURS, OU ENCORE CELLE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE, SUJET SUR LEQUEL LE CONSEIL NATIONAL NE MENAGE PAS SES EFFORTS.

IL EST DES THEMES SUR LESQUELS ELLE EST EN PHASE AVEC L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION, ILS SONT NOMBREUX, ET PARTICULIEREMENT EN MATIERE DE LIBERTES PUBLIQUES, OU D'ACCES AU DROIT. ET BIEN SUR, NOUS Y REVIENDRONS, SUR L'ACTE D'AVOCAT. MAIS SUR CES THEMES, ELLE EXPRIME SA PROPRE COHERENCE, L'ECLAIRAGE DE SES PROPRES ANALYSES.

L'AMBITION DE L'ACE (PARDONNEZ LE TERME AMBITION, MAIS EN TERRE TOULOUSAINE, CE N'EST PAS NECESSAIREMENT INCONGRU), SON AMBITION, C'EST DE RASSEMBLER LE BARREAU D'AFFAIRE. CE N'EST PAS SIMPLE, LES DIVERGENCES PEUVENT EXISTER, LES CABINETS SONT DES ENTREPRISES ET CHACUN A SES INTERETS. MAIS CE QUI NOUS RASSEMBLE EST PLUS IMPORTANT QUE CE QUI NOUS DIVISE. L'ORGANISATION DE L'ACE EST PARTICULIEREMENT

ADAPTEE A CE QUE LES PRATICIENS VENANT DE TOUTES LES CATEGORIES DE CABINET PUISSENT EN SON SEIN CONFRONTER LEURS EXPERIENCES ET LEURS POINTS DE VUE ET QU'EN PARTICULIER CHACUN PUISSE BENEFICIER AU SEIN DE SES SECTIONS ET COMMISSIONS DES ECHANGES PROFESSIONNELS DANS UN CERCLE PLUS LARGE ET PLUS DIVERSIFIE QU'AU SEIN DE SON PROPRE CABINET. L'EQUIPE DES PERMANENTS DE L'ACE EST DEVOUEE, ET JE SOUHAITE ICI LUI RENDRE HOMMAGE. SON BUREAU SE REUNIT TOUTES LES SEMAINES CE QUI EST LA GARANTIE DE SA REACTIVITE, ET SON COMITE DIRECTEUR CHAQUE DEUX MOIS. IL EST BON DE LE RAPPELER POUR QUE CHACUN MESURE QUE L'ACE, C'EST UN TRAVAIL CONTINU TOUTE L'ANNEE, CONSTRUIT SUR LES QUALITES D'UNE VERITABLE COMMUNAUTE D'ADHERENTS, MOTIVES ET COMPETENTS.

A QUOI CELA SERT-IL DE RASSEMBLER ? IL NOUS FAUT RASSEMBLER POUR PESER, ET OBTENIR LE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS AU DEVELOPPEMENT DE NOS CABINETS. IL FAUT NOUS RASSEMBLER POUR DIRE DES CHOSES SIMPLES. LES DIRE PAR EXEMPLE LORSQUE NOTAIRES ET EXPERTS COMPTABLES TRAVERSENT L'HEXAGONE A GRAND RENFORT DE PUBLICITE PUBLIQUE ET D'APPUI GOUVERNEMENTAL SUR LE THEME DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE. ICI, DIRE UNE CHOSE SIMPLE, C'EST POSER DES QUESTIONS, CELLE-CI PAR EXEMPLE : QUI REDIGE, LORSQU'UNE ENTREPRISE EST CEDEE, LA GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF : LE NOTAIRE ? L'EXPERT-COMPTABLE ? NON, C'EST L'AVOCAT. QUI REDIGE LE PACTE D'ENGAGEMENT COLLECTIF AVANT LA TRANSMISSION ? LE NOTAIRE, OU L'EXPERT COMPTABLE ? NON, C'EST L'AVOCAT. ALORS BIEN SUR IL EST LOISIBLE A CHACUN DE FAIRE DE LA PUBLICITE INSTITUTIONNELLE, MAIS LES POUVOIRS PUBLICS NE DOIVENT-ILS PAS DISCERNER PLUS OPPORTUNEMENT CELLE QU'ILS SOUTIENNENT ?

UNE AUTRE QUESTION SIMPLE VIENT A L'ESPRIT ET L'ACTUALITE ME CONDUIT A SERRER MON PROPOS SUR UNE PROPOSITION QUI FAIT L'UNANIMITE DE LA PROFESSION D'AVOCATS : L'ACTE SOUS SIGNATURE D'AVOCAT. N'EST-IL PAS NORMAL, LORSQU'UN AVOCAT REDIGE UN ACTE, QU'IL LE CONTRESIGNE ? OU TROUVE-T-ON ICI NE SERAIT-CE QUE L'EBAUCHE D'UN BOULEVERSEMENT DE NOTRE SYSTEME JURIDIQUE COMME ONT PU L'ECRIRE LES NOTAIRES AUX PARLEMENTAIRES. ON A ASSISTE A UNE DEBAUCHE D'ARGUMENTS INVRAISEMBLABLES. LA PROFESSION D'AVOCAT A ETE CARICATUREE DANS DES HISTORIETTES A ENDORMIR UN LEGISLATEUR DEBOUT.

LES NOTAIRES FONT DE LA SOAP STORY. AUTORISONS NOUS A PARLER DE POESIE, MAIS SIMPLEMENT POUR DIRE QUE LES AVOCATS NE SONT PAS DES POETES. JE NE VEUX PAS DIRE QU'ILS SONT ABSTRAITS DES CONSIDERATIONS IMMATERIELLES, ET LA DIMENSION SPIRITUELLE ET INTELLECTUELLE DES MEMBRES DE L'ACE N'EST BIEN SUR PAS A SOUS ESTIMER. JE M'APPUIE SUR UNE SORTE DE DEFINITION DE LA POESIE QUE DONNE RENE CHAR DANS SEULS DEMEURENT : *LE POEME EST L'AMOUR REALISE DU DESIR DEMEURE DESIR*. VOILA PAR ANTIPHRASE UNE APPROCHE DU CONTRAT. LE CONTRAT, C'EST LE CONTRAIRE DU POEME, C'EST DE L'INTENTION NON DEMEUREE INTENTION, C'EST DU CONSENTEMENT PASSE EN ACTION, C'EST UNE RENCONTRE DE VOLONTES AYANT TROUVE EFFET DE DROIT. LE POEME C'EST LE CONTRAIRE. VOILA CE QU'EST LA SECURITE JURIDIQUE, C'EST QUE LE DESIR NE DEMEURE PAS DESIR. LES POUVOIRS PUBLICS LE VEULENT-ILS ? SOUHAITENT-ILS AUGMENTER LA SECURITE JURIDIQUE ?

LE MOYEN LEUR EN EST DONNE. A-T-ON EVALUE ? BIEN SUR, C'EST L'UNE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PRESIDEE PAR NOTRE CONFREERE JEAN MICHEL DARROIS. NOUS NOUS SOUVENONS QUE LA FIN DE L'ANNEE 2008, ET TOUTE UNE PARTIE DE L'ANNEE 2009 ONT ETE UNE SORTE D'AVANT COMME ON DIT DANS LA LITURGIE : LA REFLEXION PROFESSIONNELLE ETAIT SUR LE BOUTON PAUSE, LE TEMPS SUSPENDAIT SON VOL, LES POUVOIRS PUBLICS ATTENDAIENT LE RAPPORT DARROIS. L'APRES RAPPORT EST-IL UN AUTRE TEMPS ? LES RAPPORTS QUE L'ON ATTEND SONT PLUS QUE DES RAPPORTS. ET LES RAPPORTS DEPOSES NE SERAIENT, POUR REPRENDRE LES TERMES DE MADAME LE GARDE DES SCEAUX « QUE DES RAPPORTS ». RAPPORT DEMEURE RAPPORT, DESIR DEMEURE DESIR... IL FAUT QUE LES POUVOIRS PUBLICS SOIENT ATTENTIFS AU FAIT QUE LES COMMISSIONS PEUVENT ETRE UTILES, MAIS QU'ELLES NE LE SERONT QUE SI LES PROFESSIONNELS ONT LE SENTIMENT QUE LE DEBAT

AUXQUELS ILS SE SONT – TRES VOLONTIERS ! – PRETES DEVANT CES COMMISSIONS, EST SUIVI D’ACTION. PAR EXEMPLE POUR L’ACTE D’AVOCAT. NOUS SAVONS COMBIEN LA PROPOSITION DE L’ACTE D’AVOCAT EST MESUREE, QUEL EQUILIBRE SAVANT ELLE JOUE ENTRE LES DIFFERENTES PROFESSIONS DU DROIT, NE CONCURRENÇANT AUCUNE, FAISANT AVANCER LE BARREAU LUI-MEME DANS UNE EVOLUTION QUE MAINTENANT IL REVENDIQUE UNIMENT, PLAÇANT LES AVOCATS EN SITUATION D’ORGANISER LA CONSERVATION DE LEURS ACTES ET D’AFFIRMER L’EVOLUTION DE LA PROFESSION VERS LE CONSEIL ET LA REDACTION. CAR ENFIN QUE VEUX-T-ON ? QUEL BARREAU VEUT-ON PROMOUVOIR ? AU NOM DE QUOI LE BARREAU NE SERAIT-IL PAS IDENTIFIE LORSQU’IL REDIGE DES ACTES ? N’Y A-T-IL PAS PLACE ENTRE L’ACTE SOUS SEING PRIVE ET L’ACTE AUTHENTIQUE POUR UN ACTE DONT LA FORCE PROBANTE SERAIT AUGMENTEE PAR L’INTERVENTION D’UN PROFESSIONNEL DU DROIT, C’EST-A-DIRE DE QUELQU’UN QUI A SUIVI DES ETUDES DE DROIT, QUI EXERCE EXCLUSIVEMENT UNE PROFESSION DU DROIT, ET DONT LA PRATIQUE EST REGIE PAR UNE DEONTOLOGIE ? CE QUE LE BARREAU D’AFFAIRE A A DIRE, C’EST QU’IL FAUT LUI PERMETTRE D’AUGMENTER LA SECURITE JURIDIQUE DES ACTES QU’IL REDIGE, LUI PERMETTRE D’EN ASSURER LA CONSERVATION, BREF L’AIDER A REpondre AU BESOIN DE DROIT DE NOTRE SOCIETE, CELUI QUE LA SOCIETE EXPRIME DANS LA VIE ECONOMIQUE COMME ETANT UN BESOIN DE LOI ENTRE LES PARTIES, UN BESOIN DE CONTRAT.

CE BREF PARCOURS ME PERMET D’ILLUSTRE UNE CONVICTON : IL EST UTILE QU’IL Y AIT DES SYNDICATS D’AVOCATS. CES SYNDICATS ONT UNE VOCATION, QUI EST D’EXPRIMER LA SINGULARITE DE LA SITUATION DE LEURS MEMBRES. ILS ONT EGALEMENT UNE TACHE A ACCOMPLIR, CELLE DE FORMER LES FUTURS RESPONSABLES DE NOS ORDRES ET DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX. IL FAUDRA Y PENSER SI LA PROFESSION SOUHAITE REFORMER LE MODE D’ELECTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX. IL FAUDRA REFLECHIR A LA NATURE DU CONSEIL PLUTOT QUE DE FOCALISER L’ANALYSE SUR LES TRAVERS DE L’ELECTION ACTUELLE. UN SCRUTIN DANS LEQUEL DES LISTES SYNDICALES NE SERAIENT PAS CLAIREMENT IDENTIFIEES N’OFFRIRAIT EN REALITE AUCUN CHOIX D’ORIENTATION PROFESSIONNELLE A L’ELECTEUR. IL COUPERAIT LES SYNDICATS DU CONSEIL NATIONAL, ET ON S’INTERROGERAIT NECESSAIREMENT QUELQUES ANNEES PLUS TARD SUR LA REPRESENTATIVITE D’INDIVIDUS ELUS SUR DES LIGNES POLITIQUES CONFUSES, AU SEUL BENEFICE DE LEUR CHARISME A L’ECHELON TERRITORIAL, L’ABSENCE DE GROUPE AU SEIN DU CONSEIL LAISSANT BIEN SUR SON ASSEMBLEE ERRER AU GRE DES HAPPENING QUE NE MANQUERONT PAS DE FAIRE SURGIR DES MAJORITES QUI, TOUJOURS, NE SERONT QUE DE CIRCONSTANCE. L’AUTRE CONSEQUENCE D’UN TEL SCRUTIN SERAIT BIEN SUR DE COUPER LES SYNDICATS DES TRAVAUX DU CONSEIL, ET DE LES CONDAMNER A NE DEVENIR PROGRESSIVEMENT QUE DES SYNDICATS DE POSTURE. ALORS, BIEN SUR, QUAND LA RHETORIQUE LES AURA A JAMAIS DISPENSE DE L’ACTION, L’AVENIR SERA RADIEUX POUR LES PLUS DEMAGOGIQUES.

CE N’EST PAS LE CHEMIN QUE L’ACE A DECIDE DE SUIVRE. CE QUI TRACE SON SILLON, C’EST SA VOLONTE CONSTANTE D’INNOVER, ET DE CONVAINCRE. LE THEME DE CE CONGRES EN EST LE TEMOIGNAGE. SOYEZ EN TOUS REMERCIÉS. BON CONGRES A TOUS !